



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzero

Prise de position

Avec satisfaction, l'ACS prend acte de l'ajournement de l'augmentation du prix des carburants.

Annoncée par le Conseil fédéral, prévue jusqu'en 2030 et chiffrée à 13,5 milliards de francs, l'extension du réseau routier national sera financée par le Fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA). Le peuple suisse avait accepté cette extension en février 2017. À l'époque, l'ACS s'était fortement engagé en faveur d'un OUI à FORTA. Il est d'autant plus satisfait que ce fonds contribue maintenant à l'entreprise des travaux d'extension du réseau des routes nationales par la Confédération dans le but de diminuer les congestions récurrentes sur nos routes.

Lors de la constitution de FORTA, une augmentation de l'impôt sur les carburants de 4 centimes par litre a été prévue dès 2020. Selon la conseillère fédérale Doris Leuthard, elle ne sera pas appliquée avant 2024. Un autre message positif en provenance de Berne dont l'ACS prend acte avec une grande satisfaction.

Pour de plus amples informations:

- Thomas Hurter, président central ACS, tél. 079 643 51 79
- Fabien Produit, secrétaire général ACS, tél. 031 328 31 17

L'Automobile Club de Suisse (ACS) a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève. Son objectif est de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.